



CTM du 12 avril 2018

## DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

L'UNSA ITEFA prend acte du fait que décidément le devenir des personnels dans ce ministère n'intéresse personne sauf à lui infliger des baisses d'effectif un enchaînement de réorganisations, qui bouleversent grandement la vie professionnelle des agents et le fonctionnement des services, leitmotiv permanent de nos interventions qui prêtent à dire :

- Ministères « sociaux » = ministères « brutaux »... !

La rencontre avec le directeur de cabinet de la ministre du travail, le 26 mars dernier, outre les éléments de langage tirés de la campagne présidentielle, fut un florilège de propos violents, au sens premier du terme, inacceptable dans le cadre d'un dialogue social, fustiger un corps de fonctionnaires c'est, de facto, renvoyer à l'ensemble des personnels : « les fonctionnaires, voilà l'ennemi » comme le titre « le monde diplomatique » de ce mois d'Avril en chapeau d'un article d'Anicet Le Pors.

L'UNSA ITEFA s'est exprimée longuement sur le dossier de la « juste reconnaissance » des contrôleurs du travail, mais leur ressenti est dévastateur, morceaux choisis :

*« Profondément choqué, dégoûté, outré par de tels propos », « sentiment, en tant que contrôleur « résiduel » d'être considéré comme un nul, un bon à rien, etc... » « Les mots ne me semblent même plus assez forts pour exprimer mon ressenti ». « Suis aujourd'hui démoralisé, abasourdi et je vois l'avenir très sombre, voire noir... »*

Aussi faut-il rappeler :

*« On aide plus un être en lui donnant de lui-même une image favorable qu'en le mettant sans cesse en face de ses défauts » Albert Camus.*

Il ne peut également être passé sous silence, l'absence de prise en compte des agents de catégorie « C » et de leur devenir... Sur les promotions, qu'en est-il du ratio de promotion de C2 en C3 ? La DGAFP a-t-elle répondu ? Y aura-t-il réellement révision du ratio porté, à tout le moins, 10 % au lieu des 7.5 % imposés ? Le delta entre c'est deux pourcentages représente 79 promotions supplémentaires, si le ratio avait perduré à 15 % ce sont 475 promotions qui auraient pu être accordées soit 138 de plus !

Vont-ils devoir se contenter du « groupe 1 » de l'IFSE ? Ou y aura-t-il réellement une GPEC digne de ce nom pour l'ensemble des catégories C et non pas uniquement celles et ceux qui sont en UC. Enfin, pour ce qui les concerne, y aura-t-il enfin une ouverture significative vers le corps des SA ?

La réponse du directeur de cabinet fut claire : le dossier n'est pas ouvert !!!

Comme pour les autres problématiques ministérielles un esprit chansonnier pourrait fredonner : « mais à part cela, tout va très bien, tout va très bien... »

Pourtant mais pour l'UNSA ITEFA, le dialogue social est plus que jamais absent dans les ministères sociaux dont les agents sont peu nombreux, donc peu « attractifs » pour les médias. Être un symbole n'est rien aujourd'hui, surtout pour défendre le salarié, quelle gageure, surtout en ces temps de risque de « décomposition sociale ».

Je vous remercie de votre attention.

